

Avenir du régime forestier

Bruno Le Maire, invité de France Inter 7/9

interview par Patrick Cohen le mercredi 16 février 2011

PC : - Vous êtes aussi, Bruno Lemaire, le Ministre des chevaux et des forêts, beaucoup de domaines de compétence. Or après avoir démantelé les haras nationaux, voici qu'un autre projet de privatisation se fait jour au sein du gouvernement, où l'ONF se désengagerait de la gestion des forêts communales au profit de prestataires privés. Envisagez-vous, Bruno Lemaire, une telle réforme du régime forestier ?

BL : - On n'envisage aucune privatisation de l'ONF, soyons clairs.

PC : - Non, des forêts communales.

BL : - Quant aux haras nationaux, ils n'ont pas été privatisés, là non plus : on a réparti les tâches entre les haras nationaux et l'institut français du cheval qui sera chargé de la génétique.

PC : - Et les sites des haras nationaux ont été vendus.

BL : - Les sites des haras nationaux n'ont pas été vendus.

PC : - Ou sont en cours de vente.

BL : - Ils sont réorganisés. Il y avait un problème financier majeur, un problème de rentabilité. Je crois que changer les choses, essayer de les améliorer, c'est pas forcément négatif, y compris dans la filière du cheval.

PC : - Et le service public du cheval a été réduit à sa plus simple expression.

BL : - Il a été réduit à ce qui concerne l'intérêt général, c'est-à-dire la reproduction des chevaux et la génétique animale. Je crois que c'est des réformes qui vont dans le bon sens...

PC : - Sur l'ONF et les forêts communales ?

BL : - Sur l'ONF et les forêts communales, il n'est pas question de privatiser quoi que ce soit. Si le travail peut être fait par endroits de manière complémentaire par des organismes privés, pourquoi pas. Mais il n'est pas question de privatiser l'ONF qui est un établissement public, qui restera un établissement public, et qui remplit parfaitement ses fonctions.

PC : - D'accord, donc cette note de Bercy que j'ai sous les yeux, « il pourrait être utile d'étudier la possibilité de déléguer la gestion des forêts communales sous forme de concessions à des prestataires privés et de redéfinir le modèle économique de l'ONF », ça, ça restera lettre morte ?

BL : - Que Bercy ait des idées sur un certain nombre de sujets, c'est normal. Que Bercy veuille chercher des économies dans les établissements publics, c'est son rôle. Le rôle du Ministre de l'Agriculture, c'est de défendre le caractère public de l'ONF.